

Info

Procédure de qualification selon la Reform 2023 (Orfo)

La réforme 2023 entraîne également des changements dans la procédure de qualification. Lors de la séance d'information, vous recevrez une information sur le domaine de qualification « Travail pratique », qui correspond à la partie entreprise de la procédure de qualification. Vous obtiendrez également un aperçu des examens finaux scolaires. L'objectif de cette séance d'information est de vous donner un aperçu du déroulement des examens et de vous montrer ce que vous pouvez faire en tant que formateur/formatrice pour que vos apprentis soient préparés de manière optimale aux examens.

Thèmes

- Qu'est-ce qui a changé ?
- À quoi ressemble la partie pratique de la procédure de qualification ?
- À quoi ressemble la partie scolaire de la procédure de qualification ?
- À quoi l'entreprise formatrice doit-elle prêter attention ?
- Comment l'apprenti(e) peut-il/elle se préparer de manière optimale à la partie « travail pratique » de l'examen ?
- Quelles sont les échéances à respecter ?
- Quelles sont les questions et les incertitudes qui circulent concernant la procédure de qualification selon l'Orfo 2023 ?

Bénéfices

- Échange des meilleures pratiques
- Discussion ouverte entre collègues
- Discussion des solutions possibles pour les défis existants
- Réseautage entre pairs
- Surmonter les blocages opérationnels
- Repenser les processus et procédures existantes

Déroulement

Durée: 2 - 2.5 Stunden

Lieu: Online Teams

Coûts : Gratuit

Dates et heures:

- 11.12.2025 (14:00-16:30 env.)

Groupe cible

- Formateurs professionnels et pratiques
- Toute personne intéressée

Renseignements

secretariat@cs-construction.ch